



Communiqué de presse
(Pour diffusion immédiate)

LA FONDATION DU COLLÈGE DE VALLEYFIELD REÇOIT UN DON DE 9 000 \$ DE LA CAISSE DESJARDINS DES MOISSONS-ET-DE-ROUSSILLON

Salaberry-de-Valleyfield, le lundi 31 mai 2021 - C'est avec beaucoup de reconnaissance que la Fondation du Collège de Valleyfield remercie la Caisse Desjardins des Moissons-et-de-Roussillon pour sa contribution de 9 000 \$. Dans le cadre de cette entente, c'est une somme de 3 000 \$ qui sera remise annuellement à la Fondation par l'institution financière sur une période de 3 ans au profit des étudiantes et des étudiants de la région.

Cet argent sera entièrement voué au programme de bourses pour les étudiantes et les étudiants du Centre d'études collégiales de Saint-Constant. C'est grâce à des apports comme celui de Desjardins, entre autres, que le programme de bourses du Centre d'études collégiales de Saint-Constant passera dès cette année de 2 000 \$ à 7 750 \$ en bourses d'excellence et de persévérance.

Tout comme la Fondation, Desjardins est engagé dans la persévérance scolaire. Les étudiantes et les étudiants d'aujourd'hui sont la relève de demain et, au même titre que la Fondation, Desjardins choisit d'investir dans le développement de ces bâtisseurs de demain.

« Nous sommes fiers de pouvoir faire une différence localement dans la réussite éducative de nos jeunes. La dernière année a été extrêmement difficile pour beaucoup de gens. C'est d'autant plus vrai pour les étudiants. Plus que jamais, nous devons continuer de les aider à atteindre leurs buts. Soutenir les jeunes demeure une priorité absolue pour nous. Nous savons que l'appui que nous leur offrons aujourd'hui aura une influence sur leurs succès à venir », a déclaré Madame Marie Chantal Loiselle, Directrice générale de la Caisse Desjardins des Moissons-et-de-Roussillon.

Le Directeur général de la Fondation du Collège de Valleyfield, Monsieur Yves Trottier, a remercié Desjardins et a souligné l'apport inestimable de cet allié qui témoigne des valeurs communes des deux organisations. « Desjardins est un partenaire important de la Fondation. Leur soutien permettra de contribuer directement à l'éducation et au développement de la relève. Un sincère merci pour ce don. »

À propos de la Fondation du Collège de Valleyfield

Organisme sans but lucratif créé en 1999, la Fondation du Collège de Valleyfield est un partenaire de premier plan du Collège de Valleyfield. Sa mission consiste notamment à aider les étudiants en organisant des activités-bénéfice. De plus, elle amasse des fonds en vue de soutenir financièrement les projets prioritaires du Collège de Valleyfield, incluant le développement du

Cégep, de ses centres d'études de Vaudreuil-Dorion et de Saint-Constant ainsi que la modernisation de ses équipements pédagogiques. En outre, la Fondation remet annuellement près de 45 000 \$ en bourses aux étudiantes et étudiants.

Si la Fondation du Collège de Valleyfield peut prospérer dans les différentes actions d'un cégep en pleine effervescence, c'est grâce à la générosité des partenaires et citoyens du territoire. Pour en savoir davantage, consultez le site web de la Fondation au www.colval.qc.ca/fondation

– 30 –

Sources :

Communications | Collège de Valleyfield
450 373-9441, poste 253 | communication@colval.qc.ca

Fondation du Collège de Valleyfield
450 373-9441, poste 396 | fondation@colval.qc.ca



Sur la photo, de gauche à droite :

Monsieur Marc Rémillard, directeur général du Collège de Valleyfield, Madame Marie Chantal Loiselle, directrice générale de la Caisse Desjardins des Moissons-et-de-Roussillon, Monsieur Yves Trottier, directeur général de la Fondation du Collège de Valleyfield, et Monsieur André Camirand, Vice-président de la Fondation du Collège de Valleyfield.